

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Nomination de la première femme à la présidence de la CSSIAT (06/12/06)

NB 1511

le 6 décembre 2006

FREDERICTON (CNB) – Roberta Dugas est devenue la première femme à présider le conseil d'administration de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT). Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Ed Doherty, en a fait l'annonce aujourd'hui.

« Il ne fait aucun doute que je suis heureux de cette nomination et je suis particulièrement fier que M^{me} Dugas soit une personne exceptionnelle qui servira bien la Commission, a mentionné M. Doherty. Puisqu'elle a agi comme représentante du public au conseil d'administration de la CSSIAT, elle est donc familière avec les sujets et les questions qui sont de la plus haute importance pour la Commission, et je suis confiant que son expérience constituera un atout précieux. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour faire l'éloge du président sortant Robert Scott pour son travail soutenu et son dévouement durant les nombreuses années qu'il a passées au conseil. »

Ancienne mairesse de Caraquet et infirmière autorisée, M^{me} Dugas a équilibré une carrière d'infirmière avec un engagement communautaire et culturel considérable. Elle est devenue conseillère de la Ville de Caraquet en 1986 au moment où elle travaillait comme infirmière communautaire en santé mentale dans la Péninsule acadienne. De 1992 à 2001, elle a été mairesse de Caraquet. Elle a aussi été présidente et représentante régionale du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, présidente de l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick et présidente du Forum des maires de la Péninsule acadienne.

M^{me} Dugas a agi comme représentante du public au conseil d'administration de la CSSIAT de 1995 à 2001.

« Son engagement infatigable envers sa collectivité et sa vaste expérience en santé publique font de M^{me} Dugas une excellente candidate pour ce poste, a souligné M. Doherty. Comme je suis responsable de faire avancer les recommandations de la CSSIAT pour qu'elles se traduisent en modifications législatives, je me réjouis du retour de M^{me} Dugas au conseil d'administration, et cette fois en tant que première femme à en assumer la présidence. Ensemble, nous travaillerons à la promotion d'un environnement de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les employeurs du Nouveau-Brunswick, tout en offrant des services de qualité et un arbitrage impartial. »

La CSSIAT est responsable de l'administration de la [*Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*](#), de la [*Loi sur les accidents du travail*](#) et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et des règlements y afférents.

Pour plus de renseignements, on peut visiter le [site Web](#) de la CSSIAT.

2006-12-06

PERSONNE-RESSOURCE : Shawn Hearn, Éducation postsecondaire, Formation et Travail,
506-453-2568.

2006-12-06